

# CONSEIL D'ECOLE ORDINAIRE DU 23 MAI 2014.

**Enseignants** : Mesdames MERTZ, FORT; Messieurs RHIM et MERTZ.

**Représentants des parents** : M<sup>mes</sup> BORTOLUZZI, BOURLIER, GILLMANN, MAURER, NOPPER, ROETHER, SEMERCI et STONA.

**Représentante de la commune** : Madame WEISHAAR.

**Excusés** : Monsieur CHAILLOT, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Strasbourg 10.

## 1. ACTIVITES REALISEES.

- **évaluations mi-CP**
- **évaluations d'Allemand en CM2** : sur 18 élèves, 16 ont obtenu le niveau européen attendu (A1), dont 10 ont même obtenu le niveau A1+.
- **17 mars Orchestre Philharmonique de Strasbourg** : Animation par le chef d'orchestre-clown Melvin TIX.
- **28 mars : rencontre de badminton à Dachstein** : nous avons fini 2<sup>e</sup> pour les deux classes.
- **31 mars : visite chez les correspondants allemands** pour le cycle 2. Très belle journée, où les enfants français ont été mélangés avec les enfants allemands dans des ateliers, c'était un vrai moment de partage entre les enfants. Nous avons toujours le problème des horaires différents, les enfants allemands finissant plus tôt, les enfants français restent seuls, notamment pour le repas de midi. Mais le passage sur le pont des deux rives termine bien la journée.
- **31 mars : Calculatice pour la classe de M Mertz**, concours de calcul mental sur Internet face à d'autres classes : les élèves sont préparés à l'aide de jeux, et le test s'est fait par binôme Les résultats sont bons.
- **3 avril : Permis cycliste**. intervention des gendarmes pour contrôler l'état des vélos et un parcours pour les classes de MM MERTZ et RHIM.
- **7 avril : visite chez les correspondants allemands** pour le cycle 3. La même remarque que pour la sortie du cycle 2, du coup la rencontre était un peu courte.
- **11 avril participation au nettoyage de printemps** dans la commune.
- **14 avril : Lectures de Printemps** à l'école maternelle par la classe de M. MERTZ.
- **16 avril : 2<sup>e</sup> exercice d'évacuation de l'année dans le cadre du PPMS (exercice de confinement).**
- **15 mai : Permis piéton pour les CE2**. Tous les enfants ne l'ont pas obtenu, mais plusieurs enfants ont réussi un test sans aucune erreur.
- **20 mai : lâcher de hamster** pour les CP et CE1. Intervention dans la classe, une partie pédagogique très bien menée, beaucoup de questions des enfants sur la protection de la nature. Le lâcher en lui-même n'a pas été aussi probant.

- **23 mai : Rencontre sportive** dans le cadre de la différence et des droits de l'homme, organisé par l'association Regards d'Enfants. Journée très sympathique et instructive. Les enfants de nos classes ont partagé une journée avec des enfants handicapés au cours d'ateliers.
- **Foot des princesses** : les classes du cycle 3 font du foot dans ce cadre.
- **Printemps de l'écriture** : la classe de M MERTZ y a participé et a été désignée lauréate au niveau de la circonscription.

## 2. ACTIVITES PREVUES.

- **Nous allons voir l'exposition en maternelle.**
- **Jeudi 19 juin : Petit tour à vélo organisé par la circonscription de Molsheim**
  - M RHIM le matin.
  - M. MERTZ l'après-midi, sûr pour les activités, pas sûr pour le petit tour à vélo. Cela dépendra des résultats aux entraînements.
- **Du 11 au 25 juin** : dans le cadre des sciences, mallette expériment'air de l'OCCE, qui permet de faire des expériences et des manipulations sur l'air.
- **Jeudi 12 juin l'après-midi : Eurovoyageur dans la classe de M. RHIM.** La date pour M MERTZ n'est pas encore fixée
- **Vendredi 13 juin** : Frisbee et Ultimate à Ernolsheim pour les classes de MM. MERTZ et RHIM.
- **Vendredi 20 juin : La rencontre chantante avec Dachstein à Ernolsheim dans la salle omnisport.**
- **Vendredi 27 juin** : la kermesse.
- **Le mardi 1<sup>er</sup> juillet.** Concert de la chorale. On ne le fera plus à 15h00, mais à 16h.
- **En fin d'année,** lecture par les CP aux grandes sections de maternelle.

## ACTIVITES PREVUES L'ANNEE PROCHAINE :

### PISCINE

- Uniquement les CP et CE1-CE2
- Les lundis du 8 septembre au 1er décembre inclus.
- Uniquement les classes de Mme FORT et MERTZ, les deux autres classes des grands n'iront plus à la piscine.
- Il faudra faire un courrier au mois de juin pour les parents.

Il y aura peut-être une classe verte pour les classes de MM MERTZ et RHIM et nous emmènerions les CE2 de la classe de Mme MERTZ.

## 3. Répartition des élèves dans les classes pour 2014-2015

Classe de Mme FORT	CP	23	23
Classe de Mme MERTZ	CE1	17	23
	CE2	6	
Classe de M. MERTZ	CE2	11	23
	CM1	12	
Classe de M. RHIM	CM2	23	23
			92

Le critère de répartition des CE2 sera en priorité la date de naissance, avec des aménagements possibles. Les parents seront au courant de la répartition au moment de la remise des bulletins, dans lequel sera insérée la liste de matériel.

#### 4. Organisation de la semaine de cours pour 2014-2015

Suite à la réunion entre la municipalité, les enseignants et les parents d'élèves élus, voici ce qui a été décidé.

Remarque : l'absence de plusieurs parents élus titulaires a montré un manque de communication auquel il faudra remédier.

##### a) Les nouveaux horaires (identiques à la maternelle et à l'élémentaire).

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
matin	8h00-11h30	8h00-11h30	8h00-11h00	8h00-11h30	8h00-11h30
après-midi	13h30-15h15	13h30-15h15		13h30-15h15	13h30-15h15

Les heures de soutien (APC) auraient lieu soit le lundi à 15h15, soit le mercredi à 11h00.

##### b) Les NAPE (Nouvelles Activités Péri Educatives).

#### LE FONCTIONNEMENT :

- Ce sont les activités proposées et financées par la commune.
- Elles ne sont pas obligatoires.
- Elles sont proposées aux enfants de l'élémentaire, pas de la maternelle.
- Elles commenceront à la mi-septembre.
- Elles auront lieu le jeudi, seul jour où les différents animateurs sont tous disponibles, de 15h15 à 16h15.
- De ce fait, le jeudi, le périscolaire n'accueillera les enfants de l'élémentaire qu'à 16h15, l'heure précédente ne concernera que les enfants de maternelle.
- Les associations de foot et de tennis prendront peut-être les enfants par groupe d'âge.
- Il y aura des activités pour lesquelles les enfants s'engageront sur l'année (la chorale ou le théâtre) afin de prévoir un spectacle en fin d'année, d'autres avec un engagement sur un trimestre (les activités sportives par exemple), afin que ce ne soient pas toujours les mêmes élèves qui en bénéficient.
- Afin d'organiser la rentrée 2014-2015, une préinscription à ces activités vous sera demandée, une réponse sera attendue pour la mi-juin. Les parents indiqueront un ordre de préférence, par période.

#### QUESTIONS :

- Où iront les enfants les premières semaines puisque les NAPE commenceront à la mi-septembre ?
- Dans le cas où un enfant de l'élémentaire n'a pas été retenu pour les NAPE d'un trimestre (ou qu'il ne veuille pas participer aux NAPE) et que ses parents ne peuvent pas le récupérer à 15h15, où ira-t-il, vu que le périscolaire est réservé à la maternelle ? Combien d'enfants de l'élémentaire faudrait-il pour que l'encadrement soit « rentabilisé » ? Il faudra voir avec l'ALEF.
- Les activités annuelles semblent compliquer les choses.

- Un enfant qui souhaiterait faire un trimestre de couture par exemple, doit soit renoncer à la chorale où s'engager à l'année, soit à la couture.
- Dans l'enquête de préinscription, nous ferons apparaitre chorale et théâtre sur l'année et par trimestre, et nous verrons quelles sont les demandes prioritaires.
- Il faut noter qu'en cas d'activité trimestrielle, pour la chorale et le théâtre, il n'y aura pas de spectacle de fin d'année.

c) Les activités proposées dans le cadre des NAPE.

Activité	Intervenant	Période	Nombre d'élèves attendus
Football	Club de Foot d'Ernolsheim	par trimestre	12
Tennis	Club de tennis d'Ernolsheim	par trimestre	6 à 8
Couture	M <sup>me</sup> FORT	par trimestre	10 maximum
Théâtre	M <sup>me</sup> POLETTE	sur l'année	15
Chorale	M. RHIM	sur l'année	entre 25 et 40

5. Montant de la participation volontaire des parents à l'OCCE (coopérative scolaire) pour 2014-2015.

On la maintient à 10 €, même si les années ou les petites classes ont des effectifs réduits, il est parfois difficile de gérer.

6. La kermesse

- vendredi 27 juin, l'après-midi de 13h30 à 17h.
- réserver la salle omnisport en cas de pluie.
- Demander les tonnelles à la mairie. Voir si l'arche de Noé peut nous prêter des tonnelles.
- Comme l'année précédente, nous demanderons des lots, des gâteaux et des boissons aux familles, ainsi que de s'inscrire pour tenir des stands. Cette année, en plus des gâteaux et des jus de fruits, les parents peuvent aussi décider de fournir des fruits.
- Il faudrait quelques parents le matin pour aider à installer.
- Des gobelets d'eau seront distribués gratuitement. Voir avec le périscolaire pour avoir des carafes.
- La mairie fournira un congélateur (voir avec Alexandre) et nous mettrons en vente des Mister Freeze.
- Qui s'occupe des achats à Eurocash : Mme GILLMAN.
- Penser à des glaciaires en cas de forte chaleur.
- Gobelets recyclés : le principe était qu'un gobelet ramené donnait droit à un bonbon. Certains adolescents ont donc récupéré un maximum de gobelets pour avoir des bonbons. Cependant, nous gardons ce principe.
- Faire le mot assez rapidement, après le conseil d'école et le mot pour la rencontre chantante.

Remarque : l'école vient de mettre en place un site internet :

<http://www.ec-cath-ernolsheim-bruche.ac-strasbourg.fr>

La secrétaire de séance : M<sup>me</sup> SEMERCI

Le Directeur : Bruno RHIM